



L'ÉVÉNEMENT

Les examens du supérieur reportés ou annulés

SOPHIE DE TARLÉ

🐦 @ssophiedetarle

LA PLUPART des examens et concours sont annulés ou reportés. Un casse-tête pour l'administration qui, afin d'assurer un suivi de l'organisation des concours et des examens nationaux, a créé un comité opérationnel de pilotage. Des décisions ont été prises mais pour les élèves de classes préparatoires et les étudiants d'université l'incertitude règne encore.

► Maintien du calendrier Parcoursup

Les dates du calendrier Parcoursup restent inchangées. Pour l'édition 2020, 658 039 élèves de terminale ont complété leur dossier et confirmé au moins un vœu avant le 2 avril. Les professeurs principaux ont été attentifs à relancer les élèves de terminale. Après examen des dossiers, les établissements répondront aux candidats à partir du 19 mai. Le Conseil constitutionnel a jugé vendredi que chaque établissement d'enseignement supérieur devait publier de manière transparente les critères de sélection.

► Concours postbac : écrits et oraux supprimés

Le bouleversement majeur est l'annulation, sur décision ministérielle, des concours prévus, notamment ceux des sept IEP (instituts d'études politiques), du concours commun des écoles de commerce et d'ingénieurs postbac, des formations du secteur paramédical. Les candidats seront classés selon les éléments du dossier transmis via Parcoursup. Ainsi, pour le concours Sésame (14 écoles de management), les écoles

prendront en compte les notes de première et terminale mais aussi le niveau de la classe et du lycée. Les appréciations figurant sur la fiche Avenir, remplie par les professeurs, seront transformées en notes, qui donneront des points. Pour les IEP, les 10 % d'admis seront choisis après examen des bulletins scolaires de première et terminale, ainsi que sur le bac de français. L'histoire, les langues, la philosophie seront valorisées via des coefficients. La fiche Avenir pourra jouer un rôle dans l'évaluation du dossier. Pour les bacheliers 2019, les notes du bac seront prises en compte. Et le ministère a été ferme : les oraux sont supprimés. Du jamais vu dans les écoles de commerce postbac, habituées à évaluer des personnalités. « *C'était le moyen le plus équitable de traiter les candidatures. Des oraux en ligne auraient généré une grande iniquité car tous les étudiants n'ont pas forcément accès à un réseau internet suffisamment puissant* », a expliqué Alice Guilhon, présidente du chapitre des écoles de management à la CGE.

► Prépa : des concours reportés en juin

L'impact de la pandémie est encore plus grand pour les 85 100 étudiants de classes préparatoires qui travaillent d'arrache-pied pendant deux, parfois trois ans, en vue des concours des grandes écoles. Les épreuves écrites ont été reportées, peut-être à partir de mi-juin. Les oraux des écoles de commerce sont supprimés. Pour les étudiants de prépa scientifique, l'épreuve orale de Tipe (travail d'initiative personnelle encadré) a été suspendue. Quant aux oraux d'admissibilité des écoles d'ingénieurs, qui



se déroulent habituellement en juillet, le comité de pilotage du Service de concours écoles d'ingénieurs (SCEI) n'a pas encore tranché.

► **Université : report des concours de médecine**

Concernant les partiels des étudiants d'université, Gilles Roussel, président de la Conférence des présidents des universités, envisage le contrôle continu. En médecine, le concours d'entrée en deuxième année des études en santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) sera organisé à partir de la troisième semaine de juin. Les épreuves classantes nationales informatisées donnant accès au troisième cycle des études médicales se dérouleront du 6 au 8 juillet 2020.

► **BTS : contrôle continu**

Comme pour le bac, un jury d'examen sera organisé pour statuer sur le sort des 262 000 étudiants qui sera évalué selon les notes du dossier scolaire, les appréciations et l'assiduité. ■

C'était le moyen le plus équitable de traiter les candidatures. Des oraux en ligne auraient généré une grande iniquité car tous les étudiants n'ont pas forcément accès à un réseau internet suffisamment puissant

ALICE GUILHON, PRÉSIDENTE DU CHAPITRE DES ÉCOLES DE MANAGEMENT À LA CGE, À PROPOS DE LA SUPPRESSION DES ORAUX DANS LES ÉCOLES DE COMMERCE POSTBAC.